

Monsieur Jean-Pierre SERRUS
Vice Président du Conseil Régional
Délégation des Transports
Région Provence Alpes Côtes d'Azur
Hôtel de la Région
27 place Jules Guesde
13481 MARSEILLE cedex 20

Marseille, le 15 mars 2022.

Objet : consultation nouvelle gamme tarifaire.

Monsieur le Vice-Président,

Nous nous permettons de vous indiquer les erreurs et omissions du diaporama projeté lors de la vidéo réunion du 10 mars dernier, qui ont biaisé la présentation du projet :

- Page 5 : les CP apparaissent dans « lignes express » (logique, comme les TER), mais aussi page 6 dans « réseaux de proximité » : erreur, d'où un faux rapport allégué de 1 à 10 dans le prix du billet du réseau de proximité : il est en réalité pour 10 km de 2,7 (1,10€ à 3,00€) et pour 50 km de 3,3 (1,50€ à 5,00€). 2,7 et 3,3, ce n'est pas pareil que 10.
- Page 7 : non, la réduction actuelle de l'abonnement mensuel n'est pas de 75%, elle avoisine les 80% (précisément 75% + 17%). A titre d'exemple (le vôtre : Marseille Toulon), l'abonnement mensuel illimité est actuellement à 129,00€, donc 2,93€ par voyage pour 44 voyages, alors que le billet simple est à 13,40€, soit 3,35€ achetés par 10 avec carte ZOU 75% ; 2,93€, ce n'est pas pareil que 3,35€.
- Page 9 : le prix mini du billet est indiqué à 2,10€ : le document devrait indiquer que le plein tarif actuel mini (Nice ville à Nice Riquier, Marseille Blancarde à La Pomme, etc...) est actuellement à 1,40€. Passer de 1,40€ à 2,10€, c'est 50% d'augmentation, pas mentionné.
- Page 12 « mini groupe » : dans votre exemple Marseille Toulon, il est comparé 32,00€ tarif « mini groupe » de 4 personnes aux 53,60€ du tarif plein : non ! Il faut le comparer au tarif avec une carte ZOU et trois accompagnateurs: 4 personnes à 50% = 26,80€. Et si on prend 3 personnes : actuellement 13,40 x 3 – 50% = 20,10€, alors que « tarif mini groupe » : 13,40 x 3 – 30% = 28,14€. Comparaison présentée comme favorable alors que très défavorable dans les deux cas.
- Page 14 « tarifs conservés, tarifs supprimés, réflexions en cours » : dans « tarifs

supprimés », la suppression du tarif 50% de la carte ZOU accessible à tous est omise !!! Il s'agit pourtant d'une information capitale qui va toucher 1 usager sur 2 ! Vous devez indiquer ici tous les tarifs supprimés, surtout le plus important !!

- Par ailleurs, Monsieur le Vice-Président, vous avez indiqué oralement que cette refonte repose sur de multiples usagers qui se sont plaint des tarifs, et que seuls 2% en possèdent la carte ZOU 50/75 : pourriez-vous préciser ? Nous recevons plein de doléances, mais pas une seule concernant les tarifs, et nos relevés dans les TER Marseille-Nice font état **d'un usager sur 2 qui possède cette carte ZOU. 2% et 50% des usagers carte ZOU, ce n'est pas pareil.**

Nous vous informons de notre avis sur ce projet :

Votre projet de nouvelle gamme tarifaire consiste finalement :

- à réserver le tarif 50% aux seuls usagers de QF 710
- à remplacer la réduction de 75% par 30% pour les achats par 10,
- à remplacer les accompagnants carte ZOU 50% par une réduction de 30 ou 40%
- à augmenter le tarif mini de 50% (tarif km mini 2,10 au lieu de 1,40).

Seuls, les usagers QF 500 gagnent un tarif solidaire. A notre lecture du projet, ce sont les seuls gagnants. Tous les autres usagers non quotidiens sont perdants.

Vous pensez gagner des usagers avec un tel projet ? Avec des milliers de personnes qui vont basculer de 50% de réduction à plein tarif ? Et d'autres de 75% à 30% ? Et d'autres qui paieront 2,10€ au lieu de 1,40€ ? Et d'autres qui devront dorénavant justifier du QF710 pour conserver le 50% ? Les tableaux de la page 16 nous semblent surréalistes, quels en sont leurs calculs ?

Votre projet nous apparaît comme une augmentation massive des recettes, de plus présentée dans un diaporama biaisé et peu clair, avec des omissions importantes.

Nous sollicitons un entretien afin d'éclaircir cela et de nous montrer là où nous serions dans l'incompréhension.

Vous rendez-vous compte page 4 : « *les coûts du TER assumés par la Région sont en progression* ». Mais pourtant, le nombre de passagers augmentent et le nombre de circulations TER a été diminué chaque année : si ces coûts sont vraiment en augmentation (de combien ?), il est chez l'opérateur le problème ! C'est chez l'opérateur SNCF et CP qu'il faut rechercher le remède, et non dans les tarifs appliqués aux usagers !

En achetant la carte ZOU 50/75, l'usager investit et s'engage à utiliser les transports en commun de sa Région, auxquels il contribue par ses impôts, et avec une réduction des prix de 50%. Le prix de la carte représente cet engagement, cette réduction est juste, y compris en regard des impôts payés à notre Région.

On supprime cela, en réservant ces seuls tarifs aux personnes QF710 et moins, tous les autres usagers non quotidiens basculent au plein tarif, au même tarif que les touristes que nous accueillons volontiers mais qui ne payent pas leurs impôts régionaux chez nous.

- ⇒ On aurait pu imaginer que pour compenser la mise en place du tarif social solidaire QF500, la réduction de 50% de la carte ZOU passe effectivement raisonnablement à 40%, et que dans le même esprit les 10 voyages passent de 75% à 60% de réduction.
- ⇒ On aurait pu imaginer que pour les familles QF 710 et moins, cet achat de la carte ZOU devienne gratuit, avec le 50% maintenu, ce serait cela l'action sociale.
- ⇒ Bref, on aurait pu imaginer financer la mise en place du tarif solidaire QF500 par effectivement une augmentation raisonnable et limitée des voyageurs majoritaires engagés

par leurs cartes 50/75, et non par une suppression massive de cartes et un doublement voir plus du prix de leurs billets, qui seront d'ailleurs forcément dénoncés dans les médias.

Nos demandes :

- ⇒ **Conserver la carte ZOU 50/75 accessible à tous les contribuables provençaux, en redéfinissant des remises raisonnables compatibles à la situation actuelle, avec des avantages bien sûr pour les QF710 et 500 ;**
- ⇒ **Conserver les 50% pour les accompagnateurs en guise de prix « mini groupe »,**
- ⇒ **Conserver le prix mini à 1,40€,**

Et surtout, pour réellement permettre à de nouveaux usagers de basculer dans le transport collectif, et en tant qu'autorité organisatrice, vous êtes en droit d'exiger de la SNCF :

- ⇒ **Le rajout de voitures aux rames bondées pour faire de la place,** et permettre aux familles de voyager ensemble par la réservation en ligne sur les longs parcours. Des voitures en plus : coût 0 sur un train, usagers supplémentaires assurés, recettes assurées.
- ⇒ La fiabilité de l'offre, avec un service rétabli en soirée et réellement assuré 7 jours sur 7 (en avril, 2 week-ends d'interruption sur Marseille - Nice pour travaux) : il faut en finir avec les interruptions planifiées, surtout lorsqu'elles touchent des axes à fort trafic.
- ⇒ La possibilité de s'informer et d'acheter un billet dans l'ensemble des gares et points d'arrêt, avec des horaires affichés et lisibles, des fiches horaires en présentoir, des moyens de vente disponibles (guichets ou automates). Les familles (notamment QF500) n'ont pas toutes forcément les moyens numériques pour pallier à leurs absences.

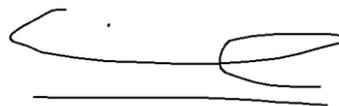
Dans l'attente de votre rendez-vous, nous vous prions de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le Président



Philippe CRETIN

Le Secrétaire Général



Jean-Michel PASCAL